



§1

Les données de l'archéologie concernant l'urbanisme de *Lattara*

Le résumé ci-dessous est donné d'après la synthèse la plus récente, celle de Michel Py parue en 2008.

Plusieurs constatations convergent pour attester **la fondation de la ville à la fin du VI^e siècle av. J.-C.** Le mur d'enceinte trace les limites de l'agglomération archaïque, noyau à partir duquel se développent les extensions futures, et il conserve le même plan jusqu'à l'époque romaine. Ce mur définit donc la "vieille ville" de *Lattara*.

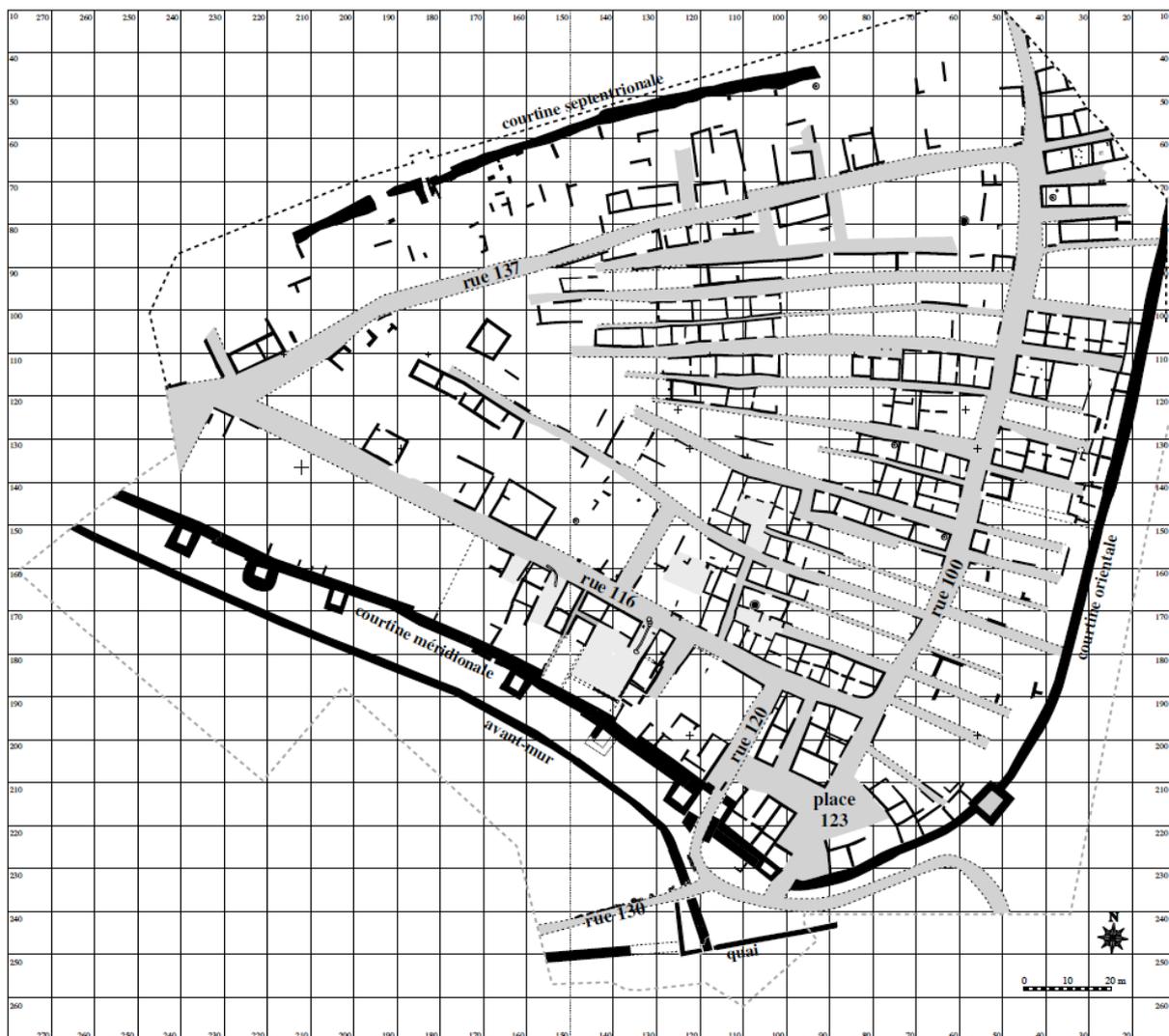


Fig. 1 - Le plan de l'agglomération de *Lattara* produit à la suite des fouilles archéologiques.

§2

Le plan est triangulaire, et la muraille semble avoir eu les pieds dans l'eau, entourée de tous côtés par la lagune. La topographie de la langue de terre sur laquelle la ville est inscrite a pu jouer un rôle déterminant dans le choix de cette forme. La superficie enclose est de 3,30 ha environ, avec des dimensions maximum de 200 m du nord au sud et de 260 m d'est en ouest. Le plan interne du site hérite de cette disposition topographique, bien que l'environnement ait changé au cours des sept siècles d'occupation. Mais l'urbanisme d'origine échappe, faute de fenêtres archéologiques suffisantes pour pouvoir en parler.

La trame urbaine visible est celle des IIIe-Ier s. av. n.è. mais elle remonte au moins à la fin du Ve s., ce que suggèrent les sondages des rues 100 et 116. Ensuite, il y a des raisons de suggérer une mise en place synchronique de ce plan, « dont l'agencement paraît découler d'un projet global, avec réfection générale de la fortification vers le milieu du Ve s. » (Py, p 4). Sur cette trame, il faut envisager une densification progressive du tissu urbain, notamment au IVe s., et l'ensemble des quartiers est en place vers le milieu du IIIe s.

Le plan combine un schéma concentrique (à l'instar de ce qui a été observé dans le premier village de l'Île de Martigues), **et un schéma en lanières** (comme à Nages II ancien). Le principe concentrique s'observe avec un triangle de trois rues principales reproduisant en réduction le rempart. Le principe laniéré concerne le triangle central délimité par les rues. On observe des îlots très allongés dans le sens est-ouest, séparés par des rues charretières et des ruelles-drains. Les communications transversales (nord-sud) sont quasiment défaut. Le principe laniéré concerne aussi la bande située à l'est, entre la rue 100 de la figure 1, ci-dessus, et la courtine orientale. Le plan du triangle central est en éventail, avec une convergence de rues vers l'ouest. Mais les archéologues ne s'expliquent pas le choix de la trame laniérée :

« Les raisons du choix d'une trame laniérée unidirectionnelle pour lotir un triangle nous échappent : peut-être l'explication se trouve-t-elle dans la présence d'un espace public, dans la zone 60, vers lequel conflueraient les rues 129 à 108 ».

(M. Py, p. 6)

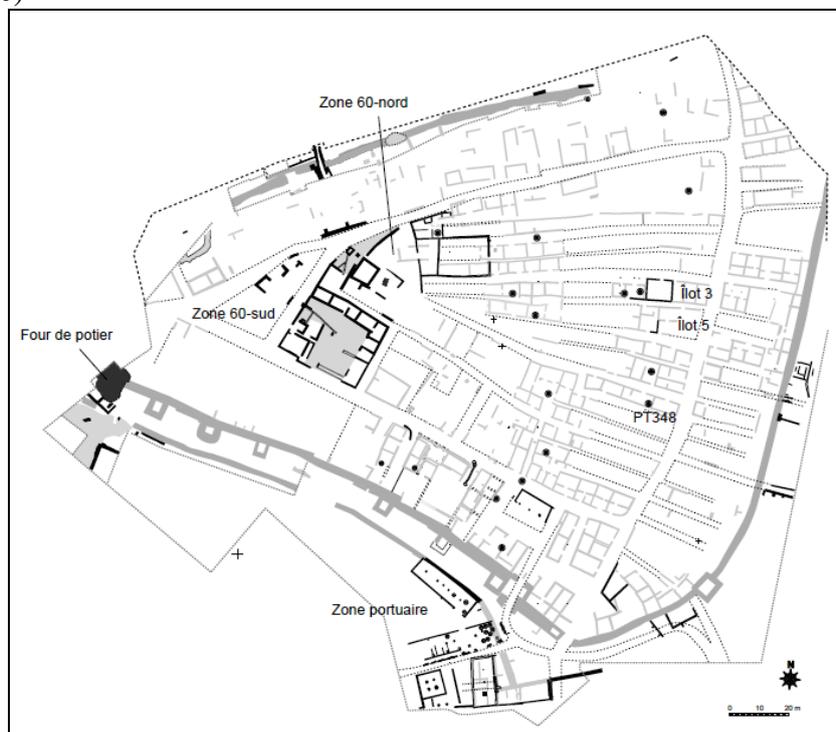


Fig. 2 - Localisation des espaces publics "60 nord" et "60 sud" qui peuvent expliquer la convergence des rues vers l'ouest.

§3

L'auteur observe que le long de la rue 100 (de son plan ; v3 sur mes propres figures) alternent des îlots à simple largeur de salle et des îlots à double largeur, ces derniers pouvant être ensuite rétrécis vers l'ouest, ce qui favoriserait la convergence. C'est le cas, par exemple, de l'îlot double de 5 de 10 m de large, qui se prolonge par l'îlot 35B mesurant seulement entre 4 et 4,5 m de large.

Il n'est pas assuré que **la régularité du plan des îlots** du triangle central et de la bande orientale soit un héritage de la disposition d'origine. Les fouilles ont donné des réponses contrastées selon les îlots. Le site a connu, dans la phase qui va du Ve au IIIe s., une occupation lâche. Mais cela n'interdit pas, selon les résultats des fouilles, de considérer que le lotissement est précoce et régulier :

« En effet, les résultats acquis sur les phases anciennes de l'urbanisme indiquent que ce type de répartition [de l'habitat en lots de taille modeste] existait déjà à la fin du Ve siècle, selon un module moyen tournant autour de 50-60 m² par lot. La perdurance de ce module jusqu'au Ier s. av. n.è. a été largement reconnue dans plusieurs zones de la ville. »

(M. Py, p. 6)

§4

Les maisons à cour n'apparaissent qu'au IIIe s. et sont le signe d'une différenciation sociale qui n'existait pas auparavant. Ce qui ne veut pas dire que la stratification sociale était absente de la ville de haute époque : mais elle s'exprimait ailleurs que dans l'architecture. Ces maisons correspondent quelquefois à des maisons de marchands et elles sont concentrées au sud du site, près du port.

C'est également au IIIe s. qu'on commence à **recharger périodiquement les rues** à l'aide de galets, au lieu de laisser, comme avant, le limon s'y déposer. Ces travaux d'édilité pourraient, selon Michel Py, correspondre à une pratique évergétique des élites locales.

Enfin, alors qu'on se trouve face à une ville manifestement indigène, la présence d'Étrusques doit être interprétée, de même que leur disparition brutale. D'autre part on a la preuve de la présence de Grecs (inévitablement, donc, des Marseillais) au milieu du Ve s., notamment.

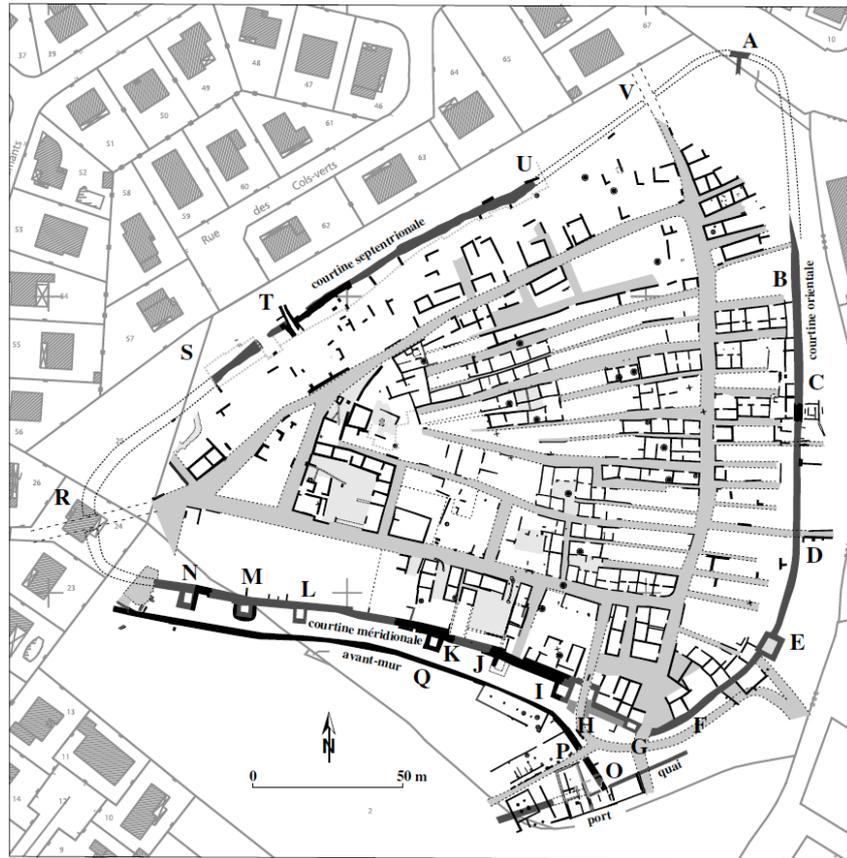


Fig. 3 - Cette figure permet de compléter le dessin de l'enceinte de *Lattara* et de voir la relation du site antique avec l'occupation parcellaire moderne. Les orientations des courtines septentrionale et orientale de la ville protohistorique sont transmises dans le parcellaire voisin très récent.

§5



Fig. 4 - Sur ce plan de Michel Py et Thierry Janin, les grands cercles signalent des ensembles d'objets étrusques, et les points rouges des tessons étrusques isolés.

Proposition de lecture morphologique

La définition des trames

La lecture des informations archéologiques conduit à identifier des trames distinctes entre elles par leurs caractéristiques morphologiques.

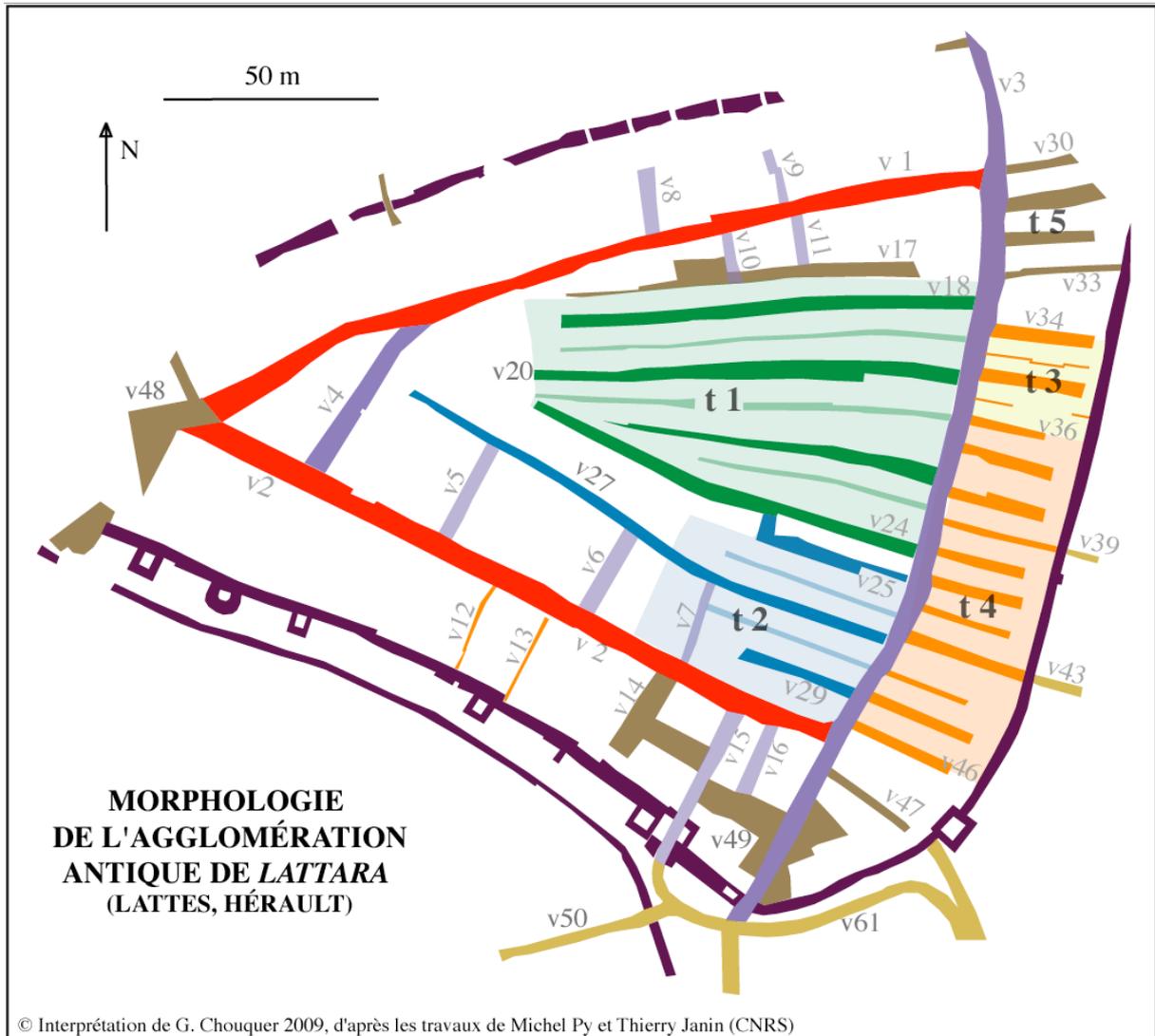


Fig. 5 – Analyse morphologique du plan de l'agglomération antique de *Lattara* : les trames.

NB- j'adopte ici ma propre numérotation, n'ayant pas trouvé un plan avec la numérotation complète adoptée par les fouilleurs. On voudra bien excuser cette gêne.

La trame t1, la plus développée, comporte 7 bandes séparées par des rues alternativement larges et étroites (rues 18 à 24). Elle comporte 3 bandes larges subdivisées et une bande étroite non subdivisée, soit au total 7 bandes étroites ou demi-bandes. Au sein de chacune de ces bandes de la trame 1 on peut loger près d'une vingtaine de pièces.

La trame t2, beaucoup plus petite, est faite sur le même modèle d'alternance des rues et ruelles, et comporte 5 rues (25 à 29).

La toute petite trame 3 est faite sur le même modèle d'alternance des rues, mais sa localisation entre la rue v3 et la courtine orientale est particulière. On notera que les rues qui la composent (34 et 35 sans compter les ruelles) ne sont pas dans le prolongement de celle de la trame t1. La rue v3, fermant le triangle à l'est, est réellement une coupure.

Suivent deux trames qui n'adoptent pas l'alternance des rues et ruelles et qui sont de ce fait plus monotones.

La trame t4 dispose 11 courtes rues parallèles entre la rue v3 et la courtine orientale. On notera le prolongement de deux rues à l'extérieur de la courtine, les rues 39 et 43.

La trame t5, enfin, est une petite trame de 4 rues (30 à 33) située entre la rue v3 et la courtine orientale, au nord-est de la ville.

Entre la rue v1 et la courtine septentrionale, et entre la rue v2 et la courtine méridionale, il n'est pas possible de discerner des trames, compte tenu de l'état de l'information disponible. Mais des trames du type des trames 4 et 5 ne seraient pas impossibles, au moins localement : j'en ai supposé deux sur la figure 7 ci-dessous, les trames 6 et 7.

§8

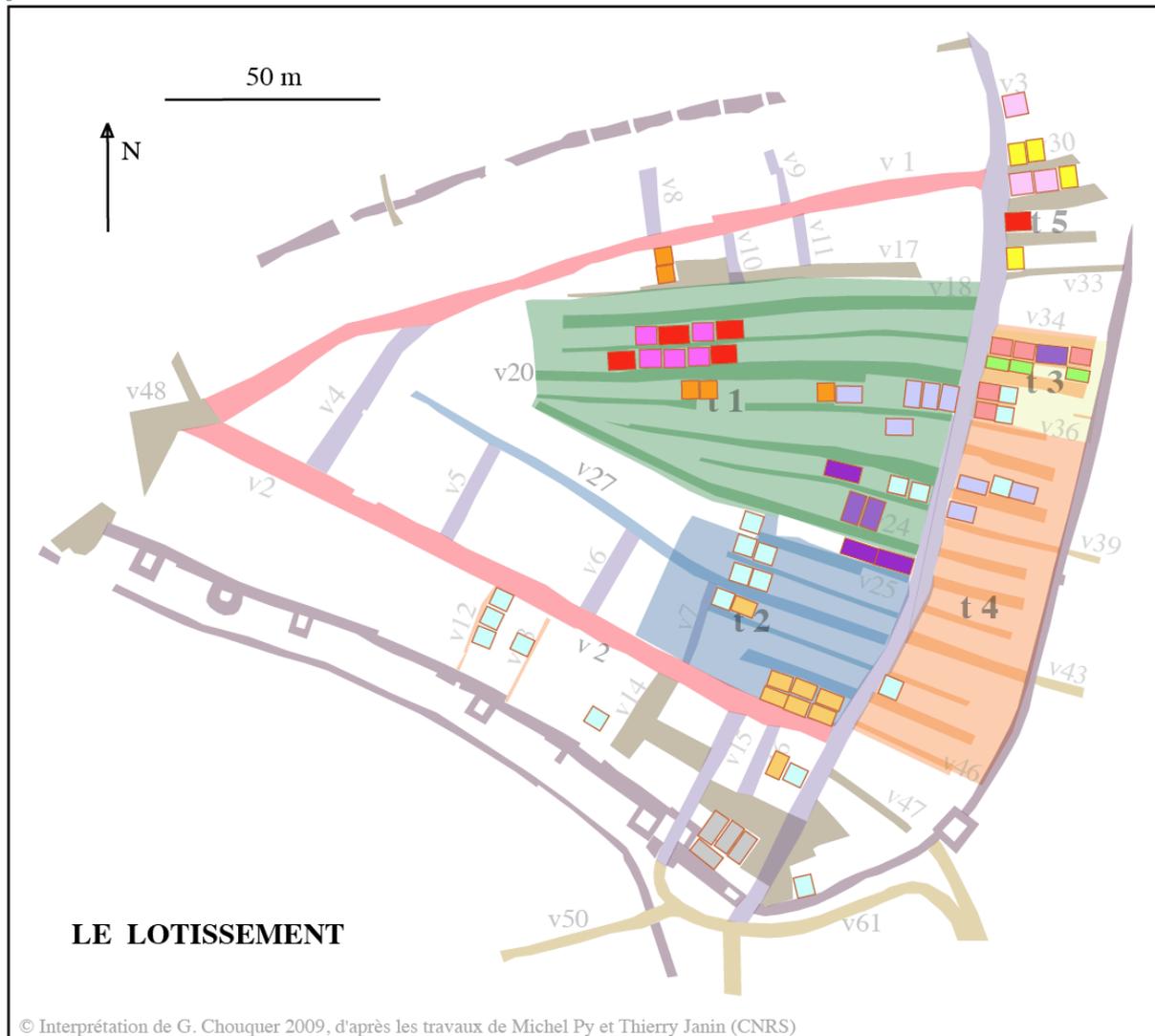


Fig. 6 — Le lotissement au sein des bandes et des trames de l'agglomération.

§9

Dans le plan de *Lattara*, l'analyse morphologique permet de qualifier les niveaux élémentaire et intermédiaires de l'organisation du plan.

- au niveau le plus local, la plus petite unité est la pièce bâtie, les pièces étant disposées à la suite, au sein de la bande. Comme le montre la figure 6, il n'y a pas un module unique, mais des mesures variées, qui se répètent localement.
- au niveau subintermédiaire, la forme est une bande de deux rangées de maisons séparées par une ruelle ou passage étroit, et encadrée par deux rues ; mais assez souvent la bande se réduit à une rangée unique de maisons ou de pièces entre deux rues.
- au niveau intermédiaire, l'association des bandes forme des trames et on a vu que c'est l'observation du rythme qui permet de suggérer les différentes trames.

Les trames dans lesquelles les rues sont parallèles, sans rues transversales ou avec de rares rues transversales et généralement incomplètes, sont une particularité des formes utilisées dans les opérations de lotissement, et Michel Py a raison de rappeler le plan très uniforme de Nages qui en fournit un très bon exemple. Mais ce type de disposition est également utilisé au Moyen Âge dans nombre de fondations planifiées. L'association des bandes parallèles en trames est une forme courante, qui offre une alternative très répandue au plan quadrillé ou en damier de certaines agglomérations antiques grecques ou romaines et qui explique une particularité de l'urbanisme antique : l'inégalité des rues, au sens morphologique. Pour qualifier ce type de disposition, les historiens ou archéologues ont été tentés d'employer le terme latin de *striga*, qui signifie bande : P.G. Hamberg, par exemple, l'a fait en 1965 pour qualifier le plan grec de Naples. C'est une analogie intéressante, même si on doit observer que *striga* est un terme à la fois agraire (c'est une forme de lotissement agraire) et militaire (c'est le nom d'une bande de tentes dans le camp militaire).

La disposition courante du site de *Lattara* est de former les trames par association de rues parallèles étroites. Pour les qualifier, il faut recourir au vocabulaire adapté (Castagnoli 1956, p. 32-34) et parler de *stenopoi*, qui sont des rues étroites et parallèles dans l'urbanisme antique (*στενοποι*, pluriel de *stenopos*, *στενοποσ*). Mais comme le site offre une base triangulaire originale, et que la forme est assez ramassée, il n'y a guère l'opportunité de disserter sur ce que seraient les éventuelles *plateiai* (*πλατειαι*, pluriel de *plateia*, *πλατεια*) ou plus larges rues perpendiculaires du plan antique (du grec *πλατος* = large) : seule la voie dite v3 joue vraiment ce rôle. [Je rappelle que les équivalents latins des termes de l'urbanisme grec sont *platea* et *plateae* pour les rues les plus larges ; *angiportus* et *angiporti*, ou même *via* attesté à la fin de l'Antiquité, pour les rues étroites et parallèles, et que ce sont Vitruve (I, 6,1 ; I, 7,1) et Isidore de Séville (XV, 2, 22-23) qui nous en informent].

On peut donc suggérer que le site de *Lattara* soit une adaptation originale du plan de colonisation généralement parallèle avec des rues en ligne droite et non comme ici en lignes infléchies et quelquefois tendant vers la courbe.

§10

Un arpentage pour définir les unités intermédiaires et le lotissement

L'étape suivante de l'analyse est d'observer les relations géométriques repérables au sein de cet ensemble et de proposer un schéma d'arpentage pour la mise en place des lignes intérieures du plan de l'agglomération.

On pose ici l'idée que les régularités observables suggèrent l'intervention d'arpenteurs pour délimiter les unités intermédiaires et subintermédiaires du plan. Le schéma d'arpentage est un outil qui sert à résoudre quelques-unes des difficultés que le site triangulaire impose.

Puisque le plan est en éventail ouvert vers l'est, on suppose que les visées ont été conduites depuis le point A de la figure 7, et que ce choix a déterminé la forme et la mesure de la couronne triangulaire (en jaune sur la figure 7) qui cerne la zone centrale. Ensuite, pour l'arpentage du triangle intérieur, entre les trois voies principales v1, v2 et v3, deux autres points de visée ont été choisis, notés B et C sur la figure 7.

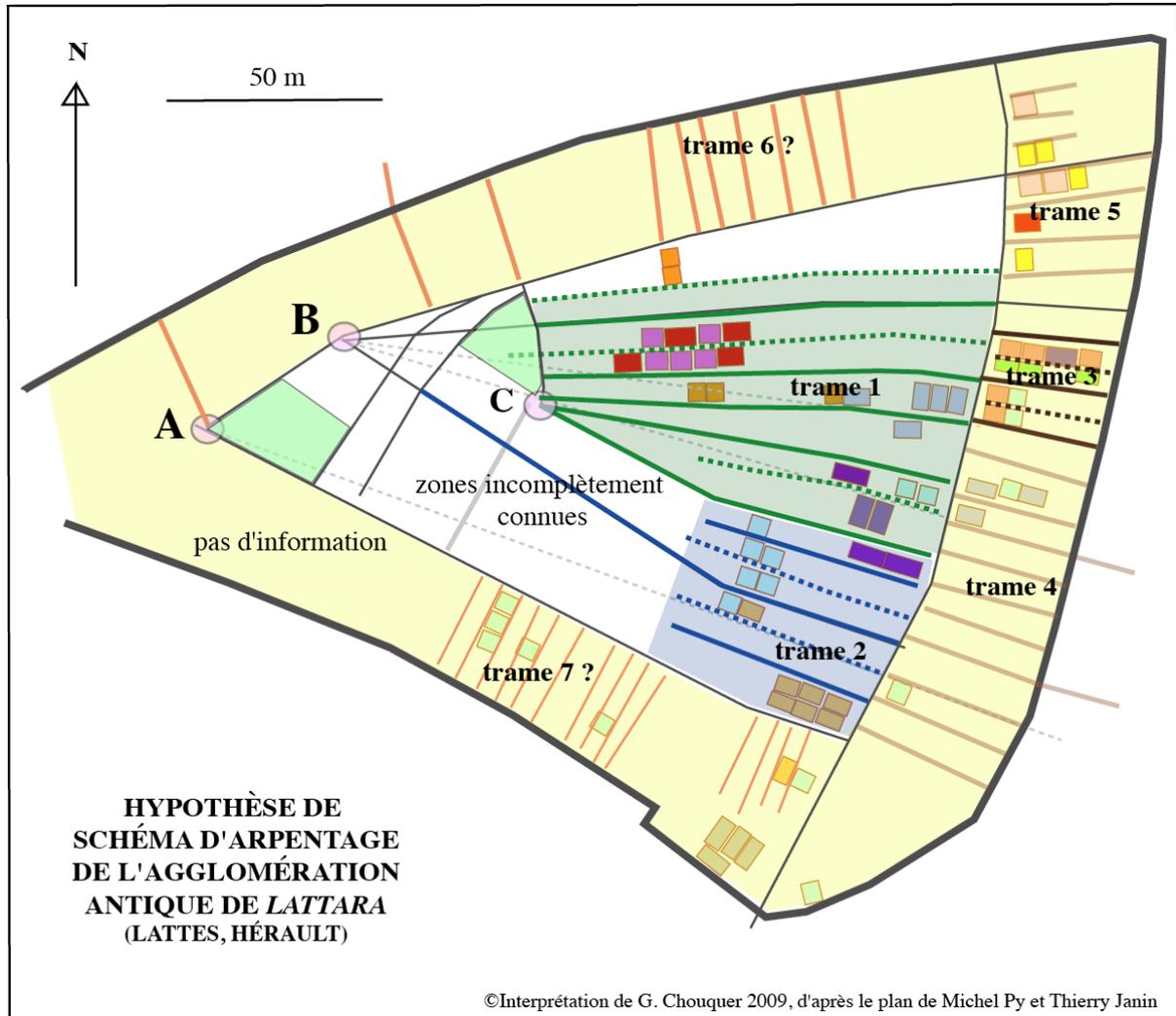


Fig. 7 – Proposition de restitution du schéma d'arpentage de l'agglomération antique de *Lattara*.

§11

L'énigme la plus nette du plan est le statut de la zone incomplètement connue, située entre les lettres A, B, C et G de la figure 8, ci-dessous. On est tenté, en se fondant sur les lignes existant dans le plan archéologique, de restituer le prolongement vers l'ouest de la trame 2, avant que cette zone soit restructurée par des maisons à cour venant, éventuellement, rompre le lotissement (mais j'ai rappelé plus haut les réserves des archéologues sur ce point mal établi). Ce n'est qu'une hypothèse et les lignes tracées en magenta sur la figure 8 doivent être lues comme une extrapolation. En outre, on peut très bien élaborer un projet de lotissement de ce type et ne le réaliser que partiellement.

Enfin, on voit bien comment on a articulé les contraires : le principe de bandes parallèles qui doivent avoir une largeur à peu près constante, et la forme en éventail qui conduit au contraire au pincement inexorable de la bande. Pour rattraper cet effet d'ouverture angulaire en direction de l'est, on a fixé des lignes (notées en rouge D, E, F et G sur le figure 8) à partir

desquelles se fait une nouvelle subdivision. Alors qu'au niveau de la zone A-B-C on a environ 6 ou 7 bandes, à l'autre extrémité, lorsque les bandes atteignent la voie v3, on en trouve plus d'une quinzaine. Dans cet esprit, le rôle de la place triangulaire que les archéologues ont nommée « espace public 60 nord » et que je note par la lettre D sur la figure 8 s'explique. Pour éviter le pincement de chaque bande en fuseau de plus en plus étroit, la place a fixé une césure importante (ligne rouge D de la figure 8), devenue le point de départ d'une série de bandes parallèles, celles de la trame 1.

Dès lors il faut quelque peu inverser le raisonnement de Michel Py sur cet espace public n° 60, cité plus haut, et à propos duquel il a bien vu le problème posé. La question n'est pas de savoir pourquoi on aurait choisi une trame laniérée unidirectionnelle pour lotir un espace triangulaire. La question se poserait de préférence de la façon suivante. Les arpenteurs ayant choisi la forme de lotissement la plus courante à leur époque (la bande subintermédiaire formant trame par association avec d'autres bandes parallèles), il leur fallait adapter cette morphologie à un espace triangulaire. Il l'ont fait en annulant le resserrement des bandes de la trame 1 vers l'ouest par la création de la place publique (n° 60 du plan archéologique ou D sur notre figure 8).

§12

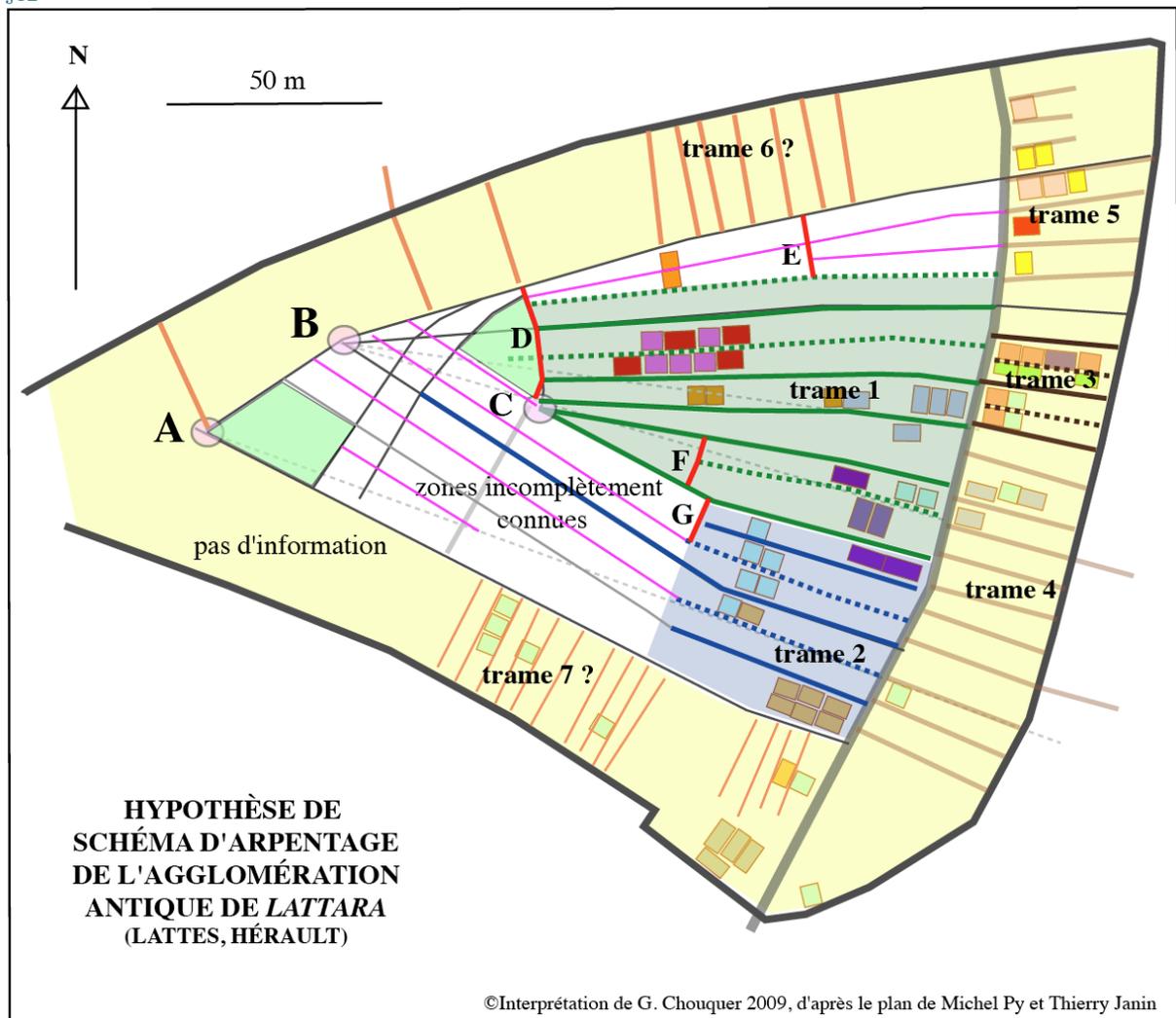


Fig. 8 – Hypothèse de lotissement global de l'espace triangulaire central du site de l'agglomération de Lattara.

§13

Conclusion

L'analyse morphologique du site de *Lattara* contribue, selon moi, à appuyer la découverte faite par les archéologues de la nature historique du site. Ils ont en effet pensé à une fondation marquée par un lotissement systématique que prouvent et la forme des maisons et leur disposition en lanières ou bandes. Sans intervenir sur les questions historiques (qui a fondé le site : des Gaulois, des Étrusques ?), sans qualifier historiquement l'agglomération (colonie étrangère ? villeneuve protohistorique endogène ?) parce que la morphologie n'apporte rien de direct sur ce point, je note plus simplement que l'aspect arpenté de l'agglomération fournit un argument à insérer dans le faisceau des indices que les archéologues ont déjà réunis.

Gérard Chouquer juillet 2012

§14

Bibliographie

Cette étude est la reprise et la mise en forme d'un cours d'archéogéographie que j'ai donné sur ce sujet à l'Université de Coimbra de 2009 à 2011.

Ferdinando CASTAGNOLI, *Hippodamo di Mileto e l'urbanistica a pianta ortogonale*, Rome 1956.

Lucie CHABAL, Christophe JORDA et Philippe BLANCHEMANCHE, *Lattara entre terres et eaux : paléogéographie et paléo-boisements autour du port protohistorique de Lattes (Hérault)*, dans *Gallia*, n° 65, 2008, p. 11-21.

Michel PY, « Nouvelles données, nouvelles questions sur l'urbanisme et la société de Lattara protohistorique », dans *Gallia*, n° 65, 2008, p. 123-129.

Michel PY, *Les Gaulois du midi, de la fin de l'Âge du Bronze à la conquête romaine*, ed. Hachette, Paris 1993.